

Séance du mardi 13 avril 2021

Date de la convocation : 07/04/2021

Membres en exercice : 35

L'an deux mille vingt-et-un et le treize avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Francis SAINT-LEGER,

Présents : 29

Votants : 35

Pour : 35

Abstention : 0

Contre : 0

Présents : Jean-Louis ALLE, Franck BACHELARD, Joseph BEAUFILS, Didier BRUNEL, Céline DELMAS, Bruno DURAND, Guy GALTIER, Gisèle GERBAL, Arnaud GIBELIN, Francis GIBERT, Louis GIBERT, Claire HELARY, Jacqueline LIZZANA, José MARTINEZ, Didier MATHIEU, Jean-Paul MEYNIER, Gilles PASCAL, Christian PASCON, Michèle PIEJOUJAC, Alain RAYNALDY, Laurent RICHARD, Claude ROLLAND, Serge ROMIEU, Eric ROUX, Francis SAINT-LEGER, Patrice SAINT-LEGER, Pierre-Emile SYLVAIN, Julien TUFFERY, Cécile VIGNOBUOL

Représentés : Maxime ATGER, Jean-Luc GOAREGUER, Patrice MONTEIL, Murielle TEISSEDE, André THEROND, Didier VIGOUROUX

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Christian PASCON

DE_2021_049 - Objet : RECRUTEMENT D'UN CHARGE DE MISSION " PROJET DE TERRITOIRE"

Les services de la Préfecture nous ont fait part de la possibilité donnée aux EPCI de recruter un Chargé de mission "Animateur revitalisation".

Le Président expose à l'assemblée que cet agent serait chargé d'animer et d'écrire, à l'appui d'un diagnostic territorial, le projet de territoire de la communauté de communes.

Il demande à l'assemblée de se prononcer sur le recrutement de cet agent sous réserve d'obtention de l'ensemble des subventions à hauteur de 80 %.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- **De recruter** un agent chargé de mission "animateur territorial" sous réserve d'obtention du maximum d'aide autorisé soit 80 % ;
- **D'autoriser** le Président à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme

Le Président,
Francis SAINT-LEGER

